**Modèle de proclamation du mois «  SoyezUnDonneur  » pour 2024**

**Je, maire XX**, proclame par la présente le mois d’avril 2023 comme étant le **«  mois SoyezUnDonneur  »** à Ville/Commune, en XX;

**Attendu que** le mois d’avril soit le mois «  SoyezUnDonneur  » en Ontario; et

**Attendu que** l'objectif du mois «  SoyezUnDonneur  » est d'inspirer ceux et celles qui n'ont pas encore enregistré leur consentement au don d'organes et de tissus; et

**Attendu que** près de 1 400 personnes en Ontario sont sur la liste d’attente et que tous les trois jours, une personne meurt faute d'avoir pu obtenir une greffe d'organe; et

**Attendu qu’**en 2023, 365 donneurs d’organes décédés ont fait le don de vie, 1,152 greffes d’organes ont été réalisées en Ontario et 1,853 donneurs de tissus ont amélioré la qualité de vie de milliers de personnes.

**Attendu que** 90 % des Ontariens sont favorables au don d’organes et de tissus, mais que seul un Ontarien admissible sur trois (35 %) a inscrit son consentement au don; et

**Attendu que** les familles accordent presque toujours leur consentement au don lorsqu'il est établi qu'un être cher a enregistré sa décision de faire un don, mais qu'en l'absence d'une décision de don inscrite, les familles ne consentent que la moitié du temps; et

**Attendu que** toute personne, quel que soit son âge ou son état de santé, peut être un donneur d'organes et/ou de tissus; un seul donneur d'organes peut sauver jusqu'à huit vies et améliorer la qualité de vie de 75 autres personnes grâce au don de tissus; et

**Par conséquent,** j’encourage tous les citoyens à se renseigner au sujet du don et de la greffe d’organes et de tissus, et à envisager de s’engager à soutenir le mois « SoyezUnDonneur  », en s’inscrivant comme donneur sur le site [BeADonor.ca](http://www.beadonor.ca/).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Signature*

Maire